

une inspection et ordonna des réparations considérables, car La Salle, toujours en courses, avait négligé la place.

Louis-Armand de Lom d'Arce, né le 9 juin 1666, au château du village Lahontan, landes de Gascogne, sur les confins du Béaru et des pays basques, perdit son père en 1674 et dès lors devint le baron de Lahontan, un nom qu'il a rendu célèbre par ses écrits. Tout jeune, on lui donna une lieutenance au régiment de Bourbon, puis il passa garde-marine ou aspirant dans la flotte royale. C'est alors qu'il vint dans la Nouvelle-France avec son chef Dutast. En 1685 il est à Boucherville; 1687 au lac Ontario et Niagara; 1688 à Michillimakinac; 1689 à Québec où nous le retrouverons.

A peine débarqué Lahontan écrivait de Québec, le 8 novembre 1683 que La Barre avait demandé sept ou huit cents hommes par une lettre envoyée en France dont était porteur un nommé Maheu (Canadien ?) mais que le roi ne lui accorda que "trois compagnies de marine." Il ajoute que, durant la traversée, un capitaine et plusieurs soldats moururent du scorbut.

L'expression: "de marine" doit se lire, à mon sens: "infanterie de marine" ce qui ne veut pas dire des marins. M. Tricoche, du ministère de la marine et colonie, auteur d'un ouvrage soigné sur ce sujet, m'assure qu'il n'y a pas de trace d'envoi de troupes au Canada et que par conséquent si des hommes de l'infanterie de marine ont formé des compagnies ou des escouades pour cette colonie c'est à titre de volontaires sortant du service royale ou en étant déjà libérés. En tout cas, dit-il, votre "détachement de la marine" était un corps colonial, ce qui signifie, non pas détaché d'un régiment français mais recruté uniquement pour servir dans la colonie. Cette troupe était bien en principe composée d'officiers et hommes de la mère-patrie "mais la proportion des Canadiens dans ses rangs avait fini par être considérable." Plus le temps marcha, à partir de 1683, plus il y eut de Canadiens dans la troupe en question et vers la fin du régime français la très grande majorité y était canadienne. M. Tricoche dit encore: "Les individus qui entraient dans cette branche du service ne le faisaient qu'avec l'intention de s'établir par la suite comme colons au Canada." Cela est vrai mais un bon nombre retournèrent en France.

Ces militaires n'ont pas fondé le Canada, comme on le dit généralement. Ils sont arrivés trop tard et pas assez nombreux pour que leur apport ait donné un élan au pays. Le type du cultivateur qui dominait depuis 1634 est resté solide et il a absorbé aisément ces nouveaux venus.

Le 2 janvier 1684 le roi donne à Massé la compagnie du chevalier Aubéry au Canada. Qui était Massé ?